



REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SIGSP DE MALESTROIT
SEANCE DU 6 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt, le 6 novembre 2024, le Comité Syndical, légalement convoqué le 30 octobre, s'est réuni en salle du Conseil municipal de Malestroit, en séance publique, conformément à l'article 2121-7 du Code général des collectivités territoriales

Présents (16) :

NOM	Prénom	Commune	Statut
GICQUELLO	Bruno	Malestroit	Titulaire
LE SAUTER – LE BEL	Michelle	Malestroit	Titulaire
GUILLAUME	Sylvie	Malestroit	Suppléante
ROBERT	Armelle	Saint-Marcel	Titulaire
MODICOM	Nolwenn	Saint-Marcel	Titulaire
DESMAS	Xavier	Saint-Marcel	Suppléant
MARCY	Christelle	Missiriac	Titulaire
TOUZE	Annie	Missiriac	Titulaire
ROUGIE	Alexandre	Missiriac	Suppléant
BALAC	Loïc	Pleucadeuc	Titulaire
ROUX	Patricia	Pleucadeuc	Titulaire
GUILLOUCHE	Elodie	Pleucadeuc	Suppléante
GUE	Thierry	Ruffiac	Titulaire
BOEFFARD	Stéphanie	Ruffiac	Suppléante
HOUEIX	Marie-Claude	Ruffiac	Titulaire
BERTHET	Michel	Saint-Laurent-sur Oust	Titulaire
PERRET	Morgane	Saint-Laurent-sur Oust	Titulaire

Absents ayant donné pouvoir : Christelle MARCY

Absents excusés : 0

Secrétaire de séance : Mme Elodie GUILLOUCHE est nommée secrétaire de séance.

2024_11_06_04 - Délibération portant subvention à l'OCCE

M. le Président

Chaque année, le SIGSP verse une subvention de fonctionnement à la coopérative scolaire de l'école OCCE (Office Central de la Coopération de l'Ecole). Cette subvention finance les entrées de classes à la piscine, des projets pédagogiques et diverses activités scolaires.

Elle est habituellement une somme par élève.

La dernière subvention inscrite dans les comptes date de 2021 pour un montant de 3 265,04 €. De fortes disparités suivant les années ont été observées (variation de 1 888 € à 7 836 €).

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- Décide d'inviter l'OCCE à présenter le détail des dépenses et des comptes exécutés pour l'année 2023-2024 afin de statuer sur la subvention à octroyer au titre de cet exercice ;
- Décide d'inviter l'OCCE à déposer un dossier de subvention détaillé pour l'année scolaire 2024-2025, à instruire et inscrire dans le cadre du BP 2025.

Elodie GUILLOUCHE
Secrétaire de séance



Bruno GICQUELLO
Président du SIGSP



Tel : 02 97 75 22 50